

Femmes, mais jeunes aussi...

Madeleine Gauthier

Volume 9, numéro 2, 1996

Les âges de la vie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057889ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057889ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gauthier, M. (1996). Femmes, mais jeunes aussi.... *Recherches féministes*, 9(2), 85–111. <https://doi.org/10.7202/057889ar>

Résumé de l'article

Cet article privilégie l'approche par les âges de la vie et celle des «effets de période» pour étudier la population des jeunes femmes de moins de 25 ans. Plusieurs questions structurent l'article, dont l'impact des restructurations du monde du travail sur l'insertion professionnelle. Les avancées des jeunes femmes sont-elles là pour durer? L'«effet social» de la scolarisation perdurera-t-il? Les choix professionnels expliquent-ils ce relatif progrès en dépit d'un contexte économique défavorable à l'ensemble des jeunes? Les gains dans la vie privée suivent-ils ceux dans l'activité? Une mobilité sociale ascendante pourrait caractériser cette cohorte par rapport à ses aînées. Les défis les plus importants résideront peut-être dans la conciliation de l'activité et de la maternité. Cependant, ils se situent aussi à l'intérieur même de la cohorte où la scolarisation est en train d'opérer des différenciations entre femmes tout aussi importantes que celles que l'on peut observer entre hommes et femmes.

Femmes, mais jeunes aussi¹...

Madeline Gauthier

Il y a de cela quelques années à peine, soit en 1992, Christian Baudelot et Roger Establet causaient tout un émoi lorsqu'ils publiaient un volume intitulé *Allez les filles!* et, qui plus est, parlaient dans leur avant-propos du «siècle des filles»! Dans une comparaison internationale, ces auteurs constataient que le Canada se caractérisait par «un niveau exceptionnellement élevé d'accès des femmes à l'Université (58 %) et par des différences d'orientation (professionnelle) relativement faibles» (Baudelot et Establet 1992: 57). Et, plus précisément à propos des Québécoises, les auteurs affirmaient que «partant d'un point particulièrement bas, elles ont en un quart de siècle atteint une position sans guère d'équivalent dans le monde» (1992: 61).

Les appareils statistiques ont alors été mis à l'épreuve et n'ont fait que confirmer cette avancée des filles dans tous les ordres d'enseignement au point de susciter, quelques années plus tard, certaines inquiétudes quant au déséquilibre en train de se produire, plus particulièrement au collégial, dans la représentation des femmes et des hommes (Conseil supérieur de l'éducation 1992: 4-7). Les critiques n'ont pas manqué de souligner que les filles n'avaient pas encore rejoint les secteurs d'emploi les plus valorisés et les plus lucratifs. Ce siècle avait aussi été celui des hommes des pays industrialisés, disait-on, l'objectif de scolarisation de masse ayant été pratiquement atteint partout jusqu'à la possibilité de parfaire ses connaissances et de développer ses habiletés à n'importe quel âge de la vie. Et surtout, les mêmes critiques ne voyaient pas poindre le jour où ce capital symbolique se transformerait en capital social (occupation des lieux de pouvoir) et en capital économique (emplois bien rémunérés). Selon le point de vue théorique où l'on se place, l'évaluation du changement n'est pas la même. Pour les uns et les unes, le capital symbolique ou l'accès à l'éducation pouvait devenir le tremplin de la promotion sociale des femmes. Pour d'autres, les gains des femmes dans le domaine de l'éducation ne pouvaient être significatifs qu'en relation avec une transformation des rapports sociaux entre les sexes.

Les données portant sur la population actuelle des jeunes femmes permettent-elles de conclure à une amélioration sensible de leur situation socio-économique et professionnelle et de l'attribuer principalement à leur performance scolaire et à leurs choix d'orientation? Les études centrées sur cette population précise se font plutôt rares et, lorsque c'est le cas, elles ont tendance, presque sans exception, à montrer une transformation du rapport des jeunes femmes au travail, transformation vers une plus grande égalité avec les hommes en ce qui

1. Mes remerciements à Gisèle Bolduc, de l'INRS-Culture et société, qui a collaboré au repérage des documents.

concerne l'activité professionnelle et même la vie privée. Ces acquis pourraient accréditer la thèse voulant que la réussite scolaire des filles commence à produire des effets sur la réussite sociale.

C'est donc en examinant les indicateurs qui servent habituellement à mesurer l'écart entre les hommes et les femmes dans la performance scolaire, l'emploi, les choix professionnels et, de façon plus rapide, dans la vie privée, que se fera cette incursion dans l'univers des jeunes femmes, c'est-à-dire les femmes qui ont moins de 25 ans et qui, au terme de leurs études ou pendant celles-ci, font leur entrée dans la vie adulte. Faut-il rappeler ici la difficulté qu'il y a à délimiter l'«âge» de la jeunesse? Les repères marquant le passage de l'adolescence à la vie adulte sont actuellement brouillés. D'une part, les jeunes adoptent très tôt des comportements associés à la vie adulte, une vie sexuelle active et un emploi rémunéré pendant les études, par exemple. Par ailleurs, l'accès à l'autonomie résidentielle et économique de même que la formation d'une union stable et l'entrée dans la parentalité (Ravanera 1995) sont reportés dans le temps par la prolongation des études et la précarisation de l'emploi.

Il n'existe pas à proprement parler d'études englobant l'ensemble des dimensions de la population des jeunes femmes comme groupe d'âge, c'est-à-dire montrant l'évolution dans le temps jusqu'à la période contemporaine. Ainsi, dans le bilan sur la recherche féministe au Québec effectué sous la direction d'Huguette Dagenais (1996), seule la partie sur l'éducation (Bouchard, Cloutier et Hamel 1996: 149-182) prend en considération l'âge. Dans le même ouvrage, dans le bilan de l'apport des travaux féministes à l'économie du travail et de l'emploi on ne fait allusion à l'âge que pour parler des «travailleuses vieillissantes» (Tremblay 1996: 79). Dans d'autres cas, certaines analyses, pourtant récemment publiées, ne couvrent pas la dernière décennie qui est la plus importante dans la perspective des changements observés. Kempeneers (1992), par exemple, utilise les données de l'Enquête sur la fécondité de Statistique Canada de 1984 pour montrer la discontinuité professionnelle des femmes au Canada. Les études statistiques sur des variables relatives à la vie privée, autres que démographiques (population, «décohabitation», union conjugale, âge à la maternité), se font plus rares. Par exemple, le chapitre sur le partage des travaux ménagers dans l'étude du Bureau de la statistique du Québec intitulée *Les hommes et les femmes: une comparaison de leurs conditions de vie* (Asselin et al. 1994: 255-301) ne comporte aucun tableau désagrégeant les groupes d'âge.

Le portrait d'ensemble de la cohorte des jeunes femmes d'aujourd'hui reste donc en partie à faire. Il n'est cependant pas impossible de rassembler un certain nombre de données à partir des travaux existants ou effectués à d'autres fins. Les gouvernements, par exemple, ont multiplié les études sur la condition féminine au cours des années récentes. La plupart ont puisé à même les recensements ou des enquêtes de Statistique Canada, comme c'est le cas de l'ouvrage du Bureau de la statistique du Québec mentionné plus haut. Les résultats obtenus ne sont pas toujours bien connus d'un large public. Ils constitueront, en grande partie, l'armature de ce texte dont l'agencement est aussi inspiré de travaux personnels sur la jeunesse. Mais avant de présenter un portrait, même partiel, de la condition des jeunes femmes, il importe de définir le point de vue adopté ici pour mener à bien l'exercice.

Le choix d'un point de vue

Dans l'optique d'une sociologie de la jeunesse, deux orientations sont principalement privilégiées, l'une où l'on prend en considération la transmission intergénérationnelle et l'autre, les «effets de période», c'est-à-dire les événements qui marquent une époque et qui ne sont pas sans influencer de quelque manière sur les cohortes qui les vivent jusqu'à opérer une rupture avec ce qui existait auparavant. L'étude, parmi d'autres, des diverses dimensions de la socialisation dont la transmission des savoirs, les stéréotypes et les modèles correspond à la première des deux orientations². La seconde, dans laquelle on se concentre principalement sur le changement, sera plutôt privilégiée ici. Les «effets de période» atteignent l'ensemble d'une population au moment où ils se produisent. Ils peuvent être «dramatiques»: une guerre, une crise économique, par exemple. Ils sont parfois moins directement perceptibles, mais leur impact peut être tout aussi important, comme celui de l'introduction de la technologie dans les milieux de travail. L'histoire montre cependant que ces changements exercent une influence différentielle sur les divers groupes d'âge selon le moment de la vie où ils se produisent. Glen H. Elder (1974), dans une étude sur la génération qui a connu la crise des années 30 au moment de son enfance et de son adolescence, a fait ressortir la persistance d'attitudes développées à ce moment-là au cours des autres étapes de la vie. L'esprit d'économie (ou le rapport à l'argent) et le désir d'être une bonne mère et un bon père chez la génération des parents d'après-guerre, ces parents dont le taux de fécondité a fait exception dans les annales de la démographie au XX^e siècle, trouveraient leur explication dans la nécessité qu'ils ont eue d'apprendre la débrouillardise et de resserrer les liens familiaux dès leur enfance et leur adolescence pour réagir à la crise. Pour illustrer cette perspective à l'aide d'un fait plus contemporain, il est facile de comprendre que la réforme de l'éducation des années 60 n'aura pas eu le même impact sur celles qui l'ont vécue que sur leur grand-mère. Pour poursuivre l'exemple, le niveau moyen de scolarisation de la population féminine, s'il est utile dans des comparaisons internationales, dissimule le haut niveau de scolarité atteint aujourd'hui par les jeunes femmes occidentales. Les données agrégées pour toute une population ne permettent pas de lire les «effets de période» sur un groupe particulier et peuvent fausser la perspective.

Un retour rapide sur l'histoire récente par l'entremise de cette approche rappelle des réalités qui ont encore aujourd'hui des répercussions sur les rapports de sexe. La deuxième moitié du XX^e siècle aura en effet produit chez les femmes ce que la sociologie des générations appelle des «générations décisives»³, décisives en ce que, ayant intériorisé les changements propres à leur époque, ces cohortes se seront distancées des générations précédentes et auront ensuite servi de «jauge» aux cohortes qui ont suivi. Il y a d'abord eu le passage, dans l'après-guerre, à une société où la différence dans les rôles hommes-femmes a été accentuée. Ce fut en vertu de divers facteurs ou «effets de période» combinés, mais en particulier par une remontée de la natalité et

2. Les travaux de Bouchard et Saint-Amant (1996), à titre d'exemple, se situent dans cette perspective.

3. C'est ainsi que l'on parle de la «génération de la grande dépression», de celle de l'après-guerre, de celle «des années 60», etc. (Braungart et Braungart 1989: 9).

sous l'effet de l'urbanisation, les hommes, dans ce dernier cas, ne trouvant plus de lieu d'expression ou de travail dans le contexte de la vie domestique urbaine, et les femmes, à l'inverse, y concentrant leurs activités. Ces femmes sont devenues des «mères au foyer» et leurs conjoints des «pères pourvoyeurs». Même si le *baby boom* n'a duré que de 1941 à 1961 (Henripin 1989: 35), ces rôles ont campé, dans les représentations sociales des années de Révolution tranquille, ce qu'il est devenu courant de nommer les rôles traditionnels de la femme et de l'homme.

Le second revirement, particulièrement affirmé dans les années 60 et renforcé par le mouvement féministe, a pris la contrepartie du premier en faisant éclater les frontières des rôles traditionnels, en mettant spécialement l'accent sur ceux qui sont attribués aux femmes. Les moyens de contraception ne sont pas étrangers à ce changement de cap, pas plus que la réforme de l'éducation et l'introduction des nouvelles technologies dans l'univers du travail. La possibilité pour les femmes d'éloigner le moment d'une première maternité et celle d'accéder aux établissements d'enseignement, de même que l'évolution du marché de l'emploi vers un usage moins grand de la force physique, ont favorisé, cette fois, une plus grande indifférenciation dans les rôles. Ces deux revirements se sont effectués au cours d'une période si brève que les cohortes qui les ont vécus au moment de leur propre jeunesse sont encore vivantes: les femmes d'après-guerre devenues les grands-mères d'aujourd'hui et les *baby boomers*. Il n'est pas exclu de supposer qu'une étude par cohortes permettrait de constater des différences tout aussi importantes entre la jeunesse d'aujourd'hui et celle des *baby boomers* que celles qui ont opposé ces mêmes *baby boomers* à leurs parents⁴.

La «marque» d'une cohorte n'apparaît cependant que graduellement. Ainsi, pour que les femmes qui ont actuellement plus de 50 ans connaissent des conditions identiques à celles des hommes sur le marché du travail, il aurait fallu plus que de la discrimination positive à l'embauche, c'est-à-dire soit le doublement du nombre d'emplois, ce qui ne s'est pas passé en dépit d'un accroissement réel du nombre d'emplois, soit le désistement (retraite, licenciement) d'une proportion suffisante d'hommes pour faire place à un nombre équivalent de femmes. Mais les postes de travail occupés par les hommes qui y ont accédé au moment où les femmes se consacraient majoritairement aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants ne deviennent pas disponibles d'un coup. Dans un contexte de «sécurité d'emploi», ces postes ne seront libérés qu'au moment où les hommes les auront quittés. L'exemple de la fonction publique est éclairant du point de vue du remplacement par les femmes des hommes occupant certains postes détenus antérieurement par ceux-ci. La fonction publique s'est développée au cours des années 50 et 60 avant que les femmes aient majoritairement gagné le marché du travail et surtout qu'elles s'y soient maintenues après leur première maternité. Au moment où la cohorte aînée composée majoritairement d'hommes entre progressivement à la retraite – de

4. Les travaux sur la jeunesse, que ce soit au fil de l'étude des associations, des relations sociales ou de l'insertion professionnelle, sont inspirants de ce point de vue. Ils montrent comment la jeunesse de chaque époque se démarque de celles qui l'ont précédée. Voir à ce sujet les travaux d'Olivier Galland, en particulier la deuxième partie de sa *Sociologie de la jeunesse* (1991), où il en fait la démonstration.

façon plus massive récemment en raison de l'attrait des avantages d'une retraite anticipée –, la représentation des femmes dans la fonction publique fédérale augmente, et cela, en dépit des compressions effectuées dans ce secteur. Elle est passée de 47,8 % en 1995 à 48,4 % en 1996, ce qui est aussi le cas des femmes cadres, dont le nombre passe de 19,1 % à 21,3 % la même année (*Le Devoir*, 4 août 1996: A-5).

Comme cela fut le cas à d'autres époques, les changements atteignent aujourd'hui les groupes sociaux de manières différentes. Les historiens de la grande Crise montrent bien comment, à ce moment, la structure des professions s'est transformée, les lieux de pouvoir, redessinés et les valeurs, modifiées (Elder 1974; Neatby 1975), et ce, en fonction de la position sociale que les individus occupaient avant la crise, mais aussi selon la plus ou moins grande aptitude des groupes à y faire face. Devant un certain nombre d'acquis (pour ne pas employer le terme «succès», le temps n'ayant pas encore fait son œuvre et le rapport aux valeurs pour les qualifier appartenant à celui d'une autre époque et non à celui de la génération des jeunes femmes), n'est-il pas permis de formuler l'hypothèse que les jeunes femmes, par les changements structurels qui ont favorisé leur accès à tous les ordres d'enseignement, ne seraient pas seulement en train de modifier la présence hommes-femmes dans le domaine de l'éducation, mais que, modifiant cette présence, l'activité professionnelle, la vie privée et l'univers des valeurs s'en trouveraient aussi transformés?

Poursuivant cette hypothèse, on peut encore se demander si les jeunes femmes ne sont pas mieux préparées «culturellement» à faire face aux changements actuels et dans de meilleures conditions pour réussir socialement que ce n'était le cas à d'autres époques où les jeunes hommes étaient davantage favorisés par l'accès aux établissements d'enseignement (collèges classiques et séminaires) qui les orientaient vers l'université. D'une part, l'«attachement» des jeunes femmes pour les études n'est pas un phénomène nouveau. Elles ont toujours été les «championnes» de l'enseignement primaire⁵, ensuite de l'enseignement secondaire. Dès 1977, soit dix ans après la création des cégeps, les jeunes femmes y ont eu une présence prépondérante, d'abord à la formation professionnelle et, à partir de 1981, à la formation générale (il existait déjà peu de différences dès 1979). Il allait de soi que les jeunes femmes étant toujours de plus en plus nombreuses à la formation générale du collégial, des changements dans les inscriptions à l'université s'ensuivraient. Au début des années 80, la proportion de femmes inscrites à l'université commence à dépasser celle des hommes. En 1985, il y a davantage de diplômées que de diplômés du premier cycle au baccalauréat. On peut penser que la même progression fera en sorte que le nombre de diplômées du deuxième cycle (maîtrise) ayant dépassé le nombre de diplômés, le même phénomène se produira sous peu au troisième cycle (doctorat). La montée de la scolarisation des femmes ne pouvait pas ne pas être porteuse d'un certain nombre de

5. Dès le XIX^e siècle, chez les francophones, pratiquement autant de femmes (15 %) que d'hommes (13 %) savaient lire, et une proportion plus grande de femmes (42 % contre 29 % des hommes) étaient semi-alphabétisées. Cette situation, au dire des historiennes auteures de *L'histoire des femmes au Québec* (Collectif Clio 1982: 181), était inhabituelle puisqu'en Europe, à la même époque, de deux à trois fois plus d'hommes que de femmes étaient alphabétisés. À la fin du même siècle, 85 % des garçons et 90 % des filles étaient inscrits à l'école au Québec.

conséquences, comme celles de prolonger la période de la jeunesse, de retarder la maternité et de nourrir des aspirations à l'autonomie financière par le travail rémunéré. En d'autres termes, le capital symbolique pouvait transformer la vie des femmes sous de multiples dimensions. Étudiant la période de 1951 à 1971, les auteures de *L'histoire des femmes* notent en ce sens que «l'accession généralisée des femmes à l'éducation secondaire a une conséquence directe sur la présence des femmes sur le marché du travail» (Collectif Clio 1982: 411). Le taux d'activité des femmes connaît en effet une progression constante, encore plus visible après 1975.

Il faudrait plusieurs pages pour décrire les progrès des jeunes femmes dans le domaine de l'emploi, dans leurs choix professionnels et dans les autres secteurs de leur vie, bien que beaucoup de données manquent pour le faire. Si les statistiques sur l'éducation et l'emploi sont abondantes, les études sur la participation des jeunes femmes à la vie collective, par exemple, se font rarissimes. Et pourtant, la rencontre de jeunes femmes dans des associations (syndicats, Conseil permanent de la jeunesse, associations étudiantes et même dans un conseil municipal) laisse voir leur dynamisme et leur capacité de véhiculer les aspirations de leur groupe. Il faudra donc se contenter ici d'illustrer quelques avancées des jeunes femmes dans le monde du travail principalement, avancées qui pourraient les distinguer des cohortes précédentes en ce que leurs conditions se transforment progressivement en dépit d'un contexte difficile pour l'ensemble de la jeunesse. Les jeunes femmes marquent même des points par rapport à leurs homologues masculins, même si elles ne les ont pas encore dépassés sur tous les chapitres.

La conquête du marché du travail se poursuit malgré les restructurations en cours

Les jeunes ont traditionnellement connu un taux de chômage plus élevé que celui des personnes qui les ont précédés. Cela s'explique par le contexte de fragilité qui entoure l'insertion professionnelle, mais aussi par les limites qu'impose la reconnaissance de l'ancienneté. Les premières expériences des jeunes en emploi depuis la forte montée des taux de chômage au début de la décennie 80 présentent ceci de particulier qu'elles sont marquées par l'intermittence de l'activité rémunérée: contrats de courte durée, pige, travail à forfait, etc., voilà autant de formes d'emplois qui se sont multipliées. Si les périodes de chômage ne sont pas toujours de longue durée, la stabilité en emploi n'est pas acquise pour autant (voir Gauthier 1994: 88, pour une analyse des transitions). En dépit de ce fait, depuis près de deux décennies maintenant, tout en subissant les contrecoups des restructurations du marché du travail comme c'est le cas pour leurs homologues masculins, les jeunes femmes ont continué d'effectuer des gains dans le domaine de l'emploi: dans la présence continue en emploi, les taux de placement des diplômées et le niveau de revenu. Leurs gains se mesurent par comparaison avec les cohortes précédentes de femmes ou avec les hommes au même âge.

Dans les divers travaux consultés, dont ceux qui utilisent les enquêtes les plus récentes de Statistique Canada, les jeunes femmes marquent des progrès dans la plupart des secteurs de la vie active par rapport aux cohortes antérieures

de femmes au même âge, mais aussi par rapport aux femmes des autres groupes d'âge actuels (c'est le cas dans les séries statistiques qui remontent au moins au début de la décennie 80) (Alarie, Gagné et Lévesque 1996; Asselin *et al.* 1994; Audet 1995; Cohen 1996; Le Bourdais et Desrosiers 1990). À partir de l'Enquête sur la famille de Statistique Canada de 1984, Le Bourdais et Desrosiers (1990: 131) reconstituent les trajectoires d'emploi des femmes et soulignent, par exemple, que «certains changements se dessinent toutefois à l'horizon, notamment parmi les générations récentes qui semblent agencer différemment leur vie professionnelle et reproductive». Les jeunes femmes de 18 à 24 ans, par comparaison avec les autres cohortes de femmes au même âge, étaient cette année-là les moins nombreuses à ne jamais avoir occupé d'emploi ou à ne pas être retournées sur le marché du travail après une sortie de l'emploi et les plus nombreuses à ne pas avoir connu d'interruptions de travail (1990: 124, 129 et 127). Cette trajectoire nouvelle, si elle marque des points par rapport aux groupes de femmes plus âgées, parce qu'elle est plus continue, en marque aussi par rapport aux jeunes hommes du même âge. Si la question de l'intermittence atteint son apogée chez les plus jeunes, elle est en effet plus importante chez les jeunes hommes de moins de 25 ans (4,8 transitions en 1988-1989) que chez les jeunes femmes au même âge (4,2 transitions) (Asselin *et al.* 1994: 6-146).

Une étude sur le taux de placement des titulaires d'un baccalauréat indique que «l'année 1994 est la deuxième où les femmes obtiennent un taux de placement supérieur à celui des hommes», une différence de 3,4 points en faveur des femmes (Audet 1995: 7). Pour l'ensemble des diplômées (études postsecondaires et universitaires), le taux d'activité des femmes de 15 à 24 ans est plus élevé que celui des hommes du même groupe d'âge depuis 1981 selon l'Enquête sur la population active (Asselin *et al.* 1994: 5-119). L'importance de la scolarisation est mise en évidence ici puisque les taux d'activité de l'ensemble de la population des femmes de cet âge subiraient l'influence à la baisse de la présence des moins scolarisées. L'Enquête sur l'activité de 1988-1989 montre que les femmes sans diplôme ont été de 20 % plus nombreuses que celles qui en détiennent un à connaître une période d'inactivité (1994: 6-136).

Parmi certains autres gains, il faut aussi rappeler que les femmes ont connu une hausse de l'emploi total beaucoup plus prononcée que les hommes entre 1976 et 1995: elles auraient bénéficié des deux tiers des nouveaux emplois créés (Cohen 1996: 25), ce qui a permis un certain rattrapage dont ont pu profiter les jeunes femmes. Il y a également lieu d'ajouter que l'entrepreneuriat et le travail autonome, valorisés au cours de la dernière décennie comme «moteurs de l'économie», prennent une place de plus en plus grande, en particulier chez les jeunes femmes (1996: 25). Le taux de féminité pour l'ensemble de ce secteur au Québec est de 33,8 % en 1995 par rapport à 29,2 % en 1991. Chez les 29 ans et moins, il était de 36,8 % en 1991 et a atteint 41,0 % en 1995 (Alarie *et al.* 1996: 168-169).

Les objectifs d'égalité sur le marché du travail poursuivis par les générations précédentes ne sont cependant pas tous atteints. Mais il est difficile de mesurer les étapes qui restent à franchir, trop peu d'études prenant en considération la question de l'âge. Des changements significatifs se sont cependant produits dans les écarts entre les revenus, pour fournir ici un exemple où il est possible d'obtenir des informations qui tiennent compte de l'âge. Selon

les données de Statistique Canada sur la population active, l'écart quant au revenu des femmes par rapport à celui des hommes a eu tendance à rétrécir depuis 1980 en ce qui concerne les 15-24 ans. De plus de 12 % en 1992, il ne représente plus que 10 % ou moins dans ce même groupe d'âge en 1994, alors qu'il est encore de 25 à 35 % chez les femmes plus âgées. Dans cette perspective, les analystes du Bureau de la statistique du Québec soulignent, dans leur conclusion générale, après avoir mentionné qu'il existe encore une infériorité du revenu d'emploi moyen chez les femmes, que «les jeunes femmes (15-24 ans), les célibataires et les femmes vivant seules ont un revenu d'emploi qui se rapproche de celui des hommes» (Asselin *et al.* 1994: 301). La scolarisation constitue un facteur important de l'amélioration des revenus des jeunes femmes, parce que l'écart est plus grand chez les moins scolarisées que chez les femmes qui ont terminé des études postsecondaires ou universitaires. Il faut remarquer ici que la proportion de la rémunération des femmes par rapport à celle des hommes s'est améliorée dans tous les cas depuis 1980, sauf pour les diplômées de l'enseignement postsecondaire où elle a peu changé: elle est demeurée stable aux environs de 70 % (Statistique Canada 1994: 18-19).

Si on envisage la question du revenu sous un autre angle, sous celui du faible revenu cette fois, la disparité est à la baisse chez les jeunes, comme dans les autres groupes d'âge depuis 1981: 19,6 % des hommes de 15 à 24 ans étaient sous le seuil d'un faible revenu par rapport à 20,5 % des femmes du même âge en 1990. Parce qu'il existe encore une disparité entre les sexes à ce sujet dans l'ensemble de la population, la répartition au sein de la catégorie «sexe» n'est cependant pas la même: les jeunes hommes de 15 à 24 ans constituent la plus forte proportion d'hommes à faible revenu (23,1 %), alors que les jeunes femmes représentent 16,2 % des femmes à faible revenu (Asselin *et al.* 1994: 8-204). Les personnes à faible revenu se situent généralement dans le groupe des moins scolarisées où il y a jusqu'à près de trois fois plus de personnes pauvres que chez celles qui sont titulaires d'un diplôme universitaire (Conseil national du bien-être social 1995: 40). Si la pauvreté chez les femmes de plus de 25 ans prend le plus souvent le visage de la monoparentalité, chez les plus jeunes, il a celui du chômeur faiblement scolarisé vivant seul (en ménage non apparenté); c'est plus souvent un homme qu'une femme puisque la composition de la pauvreté chez les jeunes femmes inclut aussi la monoparentalité (Conseil permanent de la jeunesse 1993: 44; Gauthier et Mercier 1994: 72). Les jeunes femmes et les jeunes hommes sont ainsi réunis dans une même condition défavorable. Ce contre-exemple illustre en même temps l'importance de la scolarisation qui marque ici la distance entre les groupes qui sont les plus scolarisés et ceux qui le sont le moins. L'enjeu de la scolarisation devient donc crucial, non seulement pour réduire les inégalités dans les rapports hommes-femmes, mais aussi entre les jeunes femmes elles-mêmes (ce qui ne signifie pas qu'il ne se pose pas chez les femmes d'autres groupes d'âge, mais tel n'est pas ici le propos).

Les avancées des jeunes femmes se maintiendront-elles?

À la lumière de ce qui précède, on peut se demander si les avancées des jeunes femmes se maintiendront, si cela constitue un acquis ou si c'est une situation passagère ne devant pas résister aux transformations actuelles du

monde du travail. Plusieurs autres indicateurs et d'autres types d'analyse indiquent que la crise de l'emploi des années 80 aurait moins touché les jeunes femmes que les jeunes hommes. L'observation de ce qui s'est passé à la suite de la forte montée du chômage chez les jeunes au début de cette décennie peut être significative du sort qui attend la cohorte touchée («effet de cohorte») aux autres étapes de la vie. On peut ainsi se demander si, dix ans plus tard – puisqu'il est difficile d'observer le changement sur une période plus longue dans le cas qui nous intéresse –, cette cohorte demeure sur la voie de la précarisation ou si elle réussit à s'en tirer. Le choix de l'intervalle de dix ans, soit 1982 et 1992, s'impose pour une autre raison. Le début des années 90, comme le début de la décennie précédente, a été marqué par une récession. Les conditions économiques peuvent donc être comparées.

Le suivi d'une cohorte permet de multiples observations sur la façon dont elle a franchi l'étape de l'entrée dans la vie adulte. De même est-il possible de comparer une cohorte avec celle qui précède et la cohorte qui suit de façon à isoler les effets de l'âge des «effets de période». Ce suivi offre aussi la possibilité de mettre en relation les comportements des femmes avec ceux des hommes du même âge et ceux de l'ensemble de la population active, féminine et masculine. À cet effet, trois variables de l'Enquête sur la population active ont été retenues ici: le taux d'activité, le taux de chômage et l'emploi à temps plein (tableau 1).

Pour lire l'effet de cohorte, c'est-à-dire l'empreinte du temps sur un groupe qui a l'âge en commun, il faut comparer la situation des 20-24 ans en 1982 avec celle des 30-34 ans en 1992, donc se reporter au centre du tableau. On peut y constater, en ce qui concerne les femmes, que le taux d'activité a légèrement augmenté, le taux de chômage beaucoup baissé et que leur présence à temps plein sur le marché du travail a quelque peu diminué. La cohorte des 20-24 ans en 1982 a donc amélioré sa situation quant à deux variables et l'a pratiquement maintenue quant à la troisième variable. Par rapport à la totalité de la population féminine, le ratio laisse voir que les femmes de 30 à 34 ans ont un poids relatif inférieur à celui qu'elles avaient en 1982 en ce qui concerne l'activité, mais aussi quant au chômage et que la proportion de travailleuses à temps plein est identique.

La faible augmentation du taux d'activité et la diminution du ratio pourraient indiquer une certaine stagnation des 30-34 ans au regard de situations qu'elles avaient connues lorsqu'elles étaient au début de la vingtaine, à l'exception du taux de chômage qui est beaucoup plus bas. Mais si on compare leur situation récente à ce qu'elle était en 1982, on ne peut que constater, pour deux variables (taux d'activité et taux de chômage), que la position des 30-34 ans en 1992 est nettement supérieure à celle du même groupe d'âge en 1982. Pour ce qui est du travail à temps plein, le taux se maintient. Si l'on considère la proportion des femmes de cet âge sur l'ensemble de la population des femmes, l'activité représente un accroissement considérable, le ratio passant de 1,23 en 1982 à 1,39 en 1992. Ce changement important serait attribuable au fait que les femmes sont de plus en plus nombreuses à conserver leur emploi après la naissance d'un premier ou d'une première enfant depuis la fin des années 70 lorsqu'elles ont un conjoint (la situation la plus courante), ce qui n'est pas nécessairement le cas lorsque l'enfant est en bas âge (0-2 ans) et qu'elles n'ont pas de conjoint (Langlois *et al.* 1990: 149).

Pour ce qui est des 20-24 ans en 1992, ces femmes ont un taux d'activité comparable à celui de leurs aînées dix ans auparavant et ont un taux de chômage nettement moins élevé, mais elles sont beaucoup moins nombreuses à travailler à temps plein. Leur présence en plus grand nombre aux études peut expliquer un ratio plus bas pour ce qui est du travail à temps plein. Leurs aînées étant proportionnellement plus nombreuses sur le marché du travail, il n'est pas étonnant que les 20-24 ans en 1992 représentent une part moins grande de la population active totale (1,34) que les femmes du même groupe d'âge en 1982 (1,53).

Pendant la même période, le taux d'activité des hommes a baissé quel que soit l'âge. Le taux de chômage est plus élevé pour les 30-34 ans en 1992 qu'il ne l'était pour ceux du même âge en 1982 et il continue d'être très élevé chez les 20-24 ans en 1992. Le ratio demeurant le même en ce qui concerne l'activité des hommes de 20 à 24 ans en 1982 et en 1992 ainsi que de ceux de 30 à 34 ans au cours des mêmes années, cela pourrait signifier que l'activité a diminué pour l'ensemble de la catégorie des hommes, ce qui est effectivement le cas, en particulier chez les hommes de 55 ans et plus. En ce qui a trait aux taux de chômage, l'augmentation du ratio de dix points en dix ans (0,87 et 0,97) chez les 30-34 ans laisse voir que la situation de ce groupe s'est détériorée. Il n'est pas saugrenu de se demander si les jeunes hommes ne connaîtraient pas une situation moins bonne sur le marché du travail que les cohortes d'hommes qui les ont précédés. De même, la proportion de travailleurs à temps plein a diminué, mais elle maintient sensiblement le même écart, sur ce point, par rapport aux femmes. Par la comparaison des populations féminines et masculines aux mêmes âges, il apparaît plus clairement comment les «effets de période» ont pu jouer différemment sur les jeunes hommes et les jeunes femmes. Ces dernières ont gagné des points en fait d'activité et leur taux de chômage a diminué, alors que les jeunes hommes essuyaient des pertes dans les mêmes domaines. Ce fait pourrait expliquer un certain pessimisme manifesté au moment d'une enquête par entrevues auprès de jeunes travailleurs et travailleuses en 1989 et 1990. Les jeunes femmes manifestaient davantage d'enthousiasme mais aussi plus de réalisme devant les défis qu'elles avaient à affronter (Gauthier 1994: 351-354).

Devant ces changements importants dans les rapports à l'emploi de l'un et l'autre sexe, il n'est pas inopportun de se demander également si la montée de la présence des jeunes femmes sur le marché du travail n'aurait pas été aussi importante qu'elle l'a été dans les milieux d'éducation si la crise de l'emploi ne les avait pas rejointes au moment de leur entrée sur le marché du travail. En dépit de cet «effet de période» défavorable à l'insertion professionnelle des jeunes, hommes et femmes, ces dernières ont réussi à renverser ce qui apparaissait comme un atavisme chez elles, soit que leur taux de chômage serait «toujours» plus élevé que celui des hommes. La mise en relation de deux enquêtes de Statistique Canada en 1989 (Enquête sur la population active et Enquête sur l'activité) va en ce sens: «la scolarité rapproche les comportements des hommes et des femmes face à l'activité. Entre les jeunes hommes et les jeunes femmes de 16-24 ans, ces comportements sont similaires tant du point de vue de la permanence sur le marché du travail que des mouvements au sein du marché du travail» (Asselin *et al.* 1994: 6-141 et 6-160).

La principale objection que l'on peut formuler à l'encontre de ces observations concerne le taux d'inactivité, toujours plus important chez les femmes que chez les hommes, même chez les plus jeunes. Cependant, dans le cas des plus jeunes, nulle part dans les documents consultés on ne fait mention de la forte présence des jeunes femmes aux études à temps plein, ce qui pourrait expliquer un plus haut taux d'inactivité dans leur cas que chez les garçons. Pour rendre compte de l'ensemble de la réalité des jeunes femmes, au moins quatre dimensions devraient être observées simultanément: l'activité, l'activité à temps partiel pendant les études, la présence aux études à temps plein (inactivité) et l'inactivité justifiée par la maternité. De plus, il faudrait pouvoir repérer, parmi les inactives, les travailleuses au noir. Tout comme certains métiers «masculins» se prêtent à ce type d'emplois florissants au cours des dernières années, les métiers de la construction, par exemple, certains métiers «féminins» en offrent aussi l'occasion même s'ils peuvent être moins lucratifs: emplois à pourboire, emplois qui peuvent s'effectuer à domicile comme la coiffure ou la garde d'enfants, et autres.

Le relatif succès des jeunes femmes sur le marché du travail pourrait-il s'expliquer par leurs choix professionnels?

À l'âge des choix, les jeunes ont à composer avec de multiples déterminants, à commencer par leurs aptitudes et leurs goûts qui peuvent être un effet de la socialisation. Quel est le poids de cette dernière à une époque où la voie d'accès au monde du travail ne passe plus nécessairement par la transmission intergénérationnelle du patrimoine ou du savoir-faire? Il faut aussi compter la perspective, pour les filles, d'avoir à composer avec la maternité dans un contexte qui ne leur laisse pas beaucoup le choix de demeurer sur le marché du travail. Le double revenu est en effet devenu la norme plus que l'exception, en particulier dans les ménages et les familles à faible revenu où il s'est accru plus vite, «les épouses et les mères venant combler l'insuffisance des ressources apportées par le père ou l'époux, jusqu'à récemment encore le principal pourvoyeur» (Langlois 1994: 20).

Mais les choix sont aussi tributaires du contexte social et économique. Le déplacement de l'emploi vers le secteur tertiaire, celui des services et du commerce par exemple, a pu contribuer à maintenir les jeunes femmes dans des choix dits traditionnels. Par ailleurs, l'accès des filles aux divers milieux de l'éducation a multiplié les horizons professionnels. En profitent-elles? Diversifient-elles leurs champs d'orientation? Le poids des restructurations du marché du travail vient-il contrebalancer ou faciliter leur prise de décision? La réponse à ces questions exigerait une étude poussée des logiques qui prévalent lorsqu'il s'agit d'engager l'avenir à long terme. L'orientation des jeunes femmes vers la formation générale au secondaire, et par la suite au collégial, pourrait tout autant être un signe d'incertitude quant à l'avenir que le choix bien arrêté, dès l'adolescence, de poursuivre ses études le plus loin possible. Faute de cette analyse, il faut se limiter à l'observation de quelques indicateurs de la diversification des choix professionnels des jeunes femmes, de l'option pour les voies d'avenir ou pour les professions prestigieuses découlant d'une plus forte scolarisation.

Les études sur lesquelles se sont fondées les auteures d'un document du ministère de l'Éducation sur les «facteurs pouvant limiter l'accès des filles aux formations non traditionnelles» mettent en lumière les multiples obstacles qui empêcheraient les filles de diversifier leurs choix de carrière: le fait de ne pas avoir été socialisées à l'étude des techniques et des sciences, la crainte de se trouver minoritaires dans un monde d'hommes, le peu d'encouragement à effectuer des choix différents dans un environnement sexiste et, enfin, l'absence de modèle (Carpentier et Turcotte 1988). Et pourtant, même au moment de la publication de cette étude, à la fin des années 80, la brèche était déjà ouverte et annonçait une attitude différente des jeunes femmes devant le choix d'un métier.

Les jeunes femmes semblent attachées à certaines professions traditionnelles, la profession d'infirmière et d'autres techniques du domaine de la santé, par exemple. Les changements structurels dans le monde de la santé où l'on a réduit le nombre de postes d'infirmières se chargeront-ils de les dissuader d'emprunter ces voies? Il semble que les jeunes femmes se soient déjà adaptées à la nouvelle réalité. La représentation des femmes de tous âges s'est en effet accrue (de 1986 à 1992) dans presque toutes les corporations professionnelles, à l'exception de celles qui, justement, sont des professions traditionnellement féminines et appartiennent au secteur de la santé: ergothérapeutes, infirmières, inhalothérapeutes, physiothérapeutes et podiatres, où elle a diminué (Office des professions, tableau présenté dans Desrochers 1993: 97).

Si l'on compare la proportion de diplômées par rapport aux diplômés (Biron 1992: 39), l'argument souvent invoqué à savoir que les jeunes femmes n'ont pas changé leur comportement par rapport à la formation professionnelle au secondaire, a quelque peu perdu du poids puisque l'inscription à cette formation n'a pas cessé de diminuer depuis 1980 jusqu'à aujourd'hui. Prenons comme exemple les soins esthétiques et le secrétariat, des professions à peu près exclusivement féminines. Dans le premier cas, le nombre de diplômées est passé de 2 290 en 1980 à 812 en 1990. Dans le second, on en comptait 13 099 en 1980 comparativement à 3 645 en 1990. Le même phénomène s'est produit dans les filières surtout empruntées par les garçons, ce qui confirmerait l'argument selon lequel il s'agit d'un «effet de période» plutôt que d'un comportement uniquement sexué. Il y avait 2 070 diplômés en électrotechnique en 1980, il n'en reste plus que 724 en 1990. Le nombre de diplômés est passé de 3 418 en équipement motorisé en 1980 à 792 en 1990 (tableau 2). La formation générale, par contre, ouvre la voie aux études collégiales où les jeunes femmes se retrouvent en plus grand nombre que les garçons. Le collégial permet ensuite l'accès aux études universitaires où, là encore, la proportion des femmes dépasse celle des hommes.

Lorsque les auteures d'un mémoire soumis à la Commission des États généraux sur l'éducation soutiennent que «les clivages sexuels apparaissent avec une plus grande acuité encore au secondaire professionnel, au collégial technique et en sciences appliquées à l'université» et que ces personnes ajoutent qu'«en formation professionnelle au secondaire, 85 % des filles obtenaient leur diplôme dans trois secteurs en 1990» (Coalition de groupes d'étude et de recherche féministes universitaires 1995: 19), il faut resituer ces

Tableau 2
Effectifs et taux de féminité de diplômés* décernés en formation professionnelle au secondaire

Secteur	1983		1986		1989		1992		1993	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Administration, commerce et secrétariat	7 917	94,0	3 570	94,3	2 700	94,7	3 518	92,3	3 842	91,4
	100**		45,1		34,1		44,4		48,5	
Soins esthétiques	2 943	97,3	2 921	96,9	1 149	98,3	1 417	97,6	1 673	97,7
	1		99,25		39,03		48,13		56,8	
Équipement motorisé	4 399	0,6	2 649	1,4	1 080	1,6	1 344	5,3	2 104	6,5
	100		60,2		24,5		30,5		47,8	
Mécanique***	2 429	1,9	1 043	2,8	597	3,6	456	4,0	587	4,1
	100		42,9		24,6		18,8		24,2	

* Les secteurs choisis représentent ceux où le taux de féminité et le taux de masculinité sont les plus grands.

** Les effectifs de 1983 représentent la valeur constante.

*** Le secteur se nomme «Mécanique d'entretien industriel» depuis 1992.

Source: Jean-Pierre Dufort et Claude St-Germain, *Statistiques de l'éducation: enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, édition 1995*. Québec, Ministère de l'éducation.

données dans leur contexte⁶. Dans le cas de la formation professionnelle en particulier, le taux de 85 % concerne les seules diplômées de la formation professionnelle, lesquelles comptent pour 11,3 % des jeunes femmes diplômées de l'ensemble du secondaire des jeunes en 1989-1990 (Dufort et Saint Germain 1995: 129). Ce constat atténue quelque peu l'«acuité» de la situation décrite, d'autant plus qu'en 1992-1993 ces personnes représentaient seulement 5,3 % des femmes et 5,6 % des hommes de l'ensemble des jeunes diplômés du secondaire (1995: 129).

Le fait que les professions masculines correspondantes seraient mieux rémunérées ne permet pas de conclure de manière ferme que ces choix traditionnels sont particulièrement défavorables aux femmes. Ces secteurs présentent pour elles certains avantages, notamment un lien plus direct entre la formation reçue et le métier exercé (Michel 1995: 16). De plus, les disciplines du secondaire où il s'est créé le plus grand nombre d'entreprises en 1993 et en 1994 comptent trois disciplines «féminines» parmi les quatre premières mentionnées (1995: 24). Par contre, les jeunes femmes sont moins nombreuses que les jeunes hommes à détenir un emploi à temps plein permanent dans ces professions, mais plus nombreuses qu'eux à avoir un emploi permanent à temps partiel. Elles reçoivent aussi un salaire plus faible qu'eux (1995: 16-17). Il faut en même temps ajouter que, de toutes les personnes diplômées, hommes et femmes, les élèves de la formation professionnelle du secondaire connaissent les plus hauts taux de chômage. On comprend ici pourquoi les jeunes femmes sont moins nombreuses à s'y inscrire et optent pour la poursuite des études. Pour celles qui choisissent la formation professionnelle au secondaire, il pourrait être paradoxal de quitter les voies traditionnellement féminines qui, dans l'ensemble, ne présentent guère moins d'avantages que celles qu'empruntent leurs homologues masculins dans d'autres voies. Dans une étude du ministère de l'Éducation sur la formation professionnelle au secondaire, on mentionne textuellement que «les filles boudent ladite formation et, lorsqu'elles s'y inscrivent, c'est encore et toujours dans les programmes traditionnellement féminins» (Violette 1995: 82). L'auteure du document précise que «le désir de promotion sociale par l'intermédiaire de l'université est très présent chez les jeunes», mais elle indique que «les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à vouloir se rendre à l'université» (1995: 23).

Le choix d'orientation des filles au collégial suit le même modèle: elles s'inscrivent en grand nombre à la formation générale qui les conduit à l'université. Elles sont plus nombreuses que les garçons dans la plupart des programmes d'études: sciences humaines, arts, lettres, techniques administratives, techniques biologiques, techniques humaines et techniques des arts. En sciences, elles se rapprochent (46 %) des jeunes hommes. Font exception les techniques physiques où leur présence est encore de beaucoup inférieure proportionnellement (14 %) à celle des garçons (Conseil supérieur de l'éducation 1992: 6, sur la base des données du MESS, de la DGEC et de la SIGDEC). L'exercice effectué plus haut à propos de la formation professionnelle

6. L'avis du Conseil du statut de la femme à la Commission des États généraux sur l'éducation (Conseil du statut de la femme 1996) comporte la même remarque. Le Conseil nuance cependant cette affirmation à propos du collégial et de l'université (1996: 19): «on remarque toutefois que plus les femmes choisissent un parcours scolaire long, moins elles se concentrent dans un nombre limité d'options».

au secondaire pourrait se faire à propos des diplômées de la formation technique au collégial. Si les jeunes femmes continuent de connaître, sur le marché du travail, un écart salarial important à cause des disciplines qu'elles choisissent au collégial, elles ont cependant un taux d'activité plus élevé, se démarquant ainsi de l'ensemble de la population des jeunes et des femmes des autres groupes d'âge (DGEC 1996: 32-33). Il conviendrait d'examiner en profondeur les raisons du choix professionnel des jeunes femmes. Quelle place occupent les possibilités d'emploi (particulièrement dans les milieux de moindre densité démographique où les possibilités d'emploi sont plus réduites), la conciliation des rôles parentaux et les goûts dans leur orientation? Ces autres critères interviennent certainement dans leurs choix et ne sont pas nécessairement moins pertinents que ceux de la rémunération et du prestige.

La forte présence des jeunes femmes à l'université n'implique pas pour autant qu'elles sont majoritaires dans toutes les disciplines. Mais le taux de féminité s'est accru dans tous les secteurs entre 1983 et 1992, à l'exception des arts où il a baissé et des lettres où il est demeuré équivalent. Le taux de féminité est maintenant de 46,8 % dans les sciences pures et il est passé de 16,8 à 22,6 % dans les sciences appliquées au cours des mêmes années (Motard et Desrochers 1995: 69). Alors que, en 1972-1973, 46,9 % des femmes aux études universitaires obtenaient leur baccalauréat des sciences de l'éducation, il n'y en a plus que 19,1 % en 1991-1992 (Asselin *et al.* 1994: 5-111), ce qui montre encore la diversité des choix des jeunes contemporaines.

Les jeunes femmes accèdent-elles aux professions prestigieuses ou à celles qui se situent dans un rapport hiérarchique ou de prestige par rapport à d'autres? Deux professions, entre autres, soit la médecine et l'administration, permettent d'observer l'avancée des femmes dans des professions où elles n'étaient pas présentes et par rapport auxquelles elles avaient souvent un rôle de subordonnées. Ces champs professionnels comptent une proportion de femmes qui augmente continuellement. Ainsi, en 1955, on totalisait 0,05 % d'étudiantes en médecine, en 1965, il y en a 8,6 %. En dix ans, soit de 1965 à 1975, la proportion est passée à 36,2 % (l'Association des facultés de médecine au Canada 1983: 32-35). Enfin, l'inscription aux études de médecine regroupait 55,7 % de femmes en 1993 (Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles et Secrétariat à la condition féminine 1995: 32). Dans les sciences de l'administration, les femmes ont, de même, dépassé la moitié des inscriptions et des diplômes: en 1993, elles représentaient 53,8 % de la population étudiante, tous diplômes confondus.

La féminisation des professions ne risque-t-elle pas d'entraîner leur dévalorisation, comme le voulait un préjugé tenace il y a peu de temps encore? Johanne Collin (1992), dans son étude sur l'entrée des femmes dans la profession pharmaceutique, fait bien ressortir la variété et la complexité des facteurs qui entrent en ligne de compte dans l'accès des femmes à une profession et, en particulier, dans le cas du phénomène collectif de la féminisation d'une profession. Contrairement à l'opinion répandue voulant qu'une profession se dégrade et se dévalorise lorsqu'elle se féminise, la chercheuse montre que les femmes ont plutôt contribué à revaloriser une profession en train de se dégrader. L'accès des femmes à la profession pharmaceutique, par l'intermédiaire du salariat exigé dans la réforme des services de santé et des services sociaux, a fait basculer les valeurs qui avaient contribué à faire de la

profession une entreprise commerciale où le rôle du pharmacien ou de la pharmacienne devenait de plus en plus obscur. La présence salariée des femmes a contribué à revaloriser ce rôle en le détachant des valeurs commerciales pour l'orienter vers de nouveaux champs de pratique qui font appel à une plus grande compétence, en particulier à l'exigence d'une formation plus poussée dans le cas des pharmacies d'hôpitaux. Les jeunes femmes, par leurs succès scolaires et leur excellence dans les matières scientifiques, ont ainsi pu correspondre aux barèmes qu'exigeaient les nouveaux champs d'exercice de la profession (Collin 1992: 51).

À quoi sont liées les raisons qui pourraient empêcher les femmes de s'inscrire aux études de troisième cycle ou encore dans des filières traditionnellement masculines, les techniques et les sciences physiques par exemple? L'augmentation importante de la présence des femmes dans la plupart des départements universitaires de sciences naturelles et appliquées permet de repousser l'idée de barrière qui pourrait être rattachée à ces domaines au moins jusqu'au moment où elles franchissent les portes de l'emploi. La progression des inscriptions dans ces disciplines au cours des dernières années, à l'exception des techniques physiques, présage peut-être de ce qui s'est passé en droit et en médecine, deux professions qui étaient la chasse gardée des hommes avant les années 60: les jeunes femmes ayant une meilleure idée des débouchés professionnels rattachés à ces matières, elles seront plus enclines à les inscrire dans leurs choix. L'introduction du salariat dans un certain nombre de professions autrefois exclusivement «masculines» les rend, de plus, davantage compatibles avec l'exercice des charges de la maternité.

Les possibilités du marché du travail comptent en effet, même si ce n'est pas le seul critère, dans le choix de l'orientation. Auparavant, les femmes décidaient d'être secrétaires ou infirmières lorsque, à partir de ces disciplines, les portes du marché du travail étaient grandes ouvertes et souvent de manière exclusive. Ce n'est plus nécessairement le cas et l'on voit des changements importants dans la proportion de main-d'œuvre féminine dans les principales branches d'activité économique où l'on peut supposer que les jeunes femmes y sont pour quelque chose, comme on l'a vu plus haut à propos de la diminution de la main-d'œuvre dans certains secteurs où étaient majoritairement les femmes. Par contre, il existe notamment trois secteurs d'où les femmes étaient totalement absentes et où leur présence progresse: les secteurs du «transport, communication et autres services publics» (23,6 % de la main-d'œuvre en 1994), de l'«agriculture et autres branches du secteur primaire» (26,1 %) et de la «construction» (12,1 % la même année) (Collin 1992: 69).

Le constat selon lequel les femmes sont moins présentes dans les secteurs primaire et secondaire, où l'on retrouve traditionnellement des hommes, mérite d'être commenté. Même s'il existait une volonté affirmée des jeunes femmes d'investir ces secteurs ou une volonté non moins affirmée des employeurs de les y accueillir, elle serait freinée par la diminution de la création d'emplois sous l'effet de l'introduction des nouvelles technologies qui remplacent la main-d'œuvre. Les jeunes hommes et l'ensemble des travailleurs sont aussi atteints par la transformation des secteurs d'emploi. Il y a là encore la marque d'un «effet de période» qui peut ralentir l'accès des femmes à des emplois non traditionnels. Néanmoins, l'intérêt des jeunes filles du secondaire pour des disciplines contemporaines et d'avenir comme l'informatique augure d'un

changement dans leurs attitudes envers des champs d'activité désignés auparavant comme des ghettos masculins (Bédard-Hô 1992: 68). Ce changement d'attitude confirme aussi qu'il ne s'agit pas d'un manque d'aptitude, comme l'indiquent les tests effectués par Statistique Canada dans l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (1989), pour ne prendre qu'un exemple. Les résultats chez les jeunes renversent en effet la «croyance», en particulier à propos du calcul, selon laquelle les filles obtiennent de moins bons résultats en mathématiques. Chez les 16-24 ans, à la différence des autres groupes d'âge de l'ensemble de la population, les jeunes femmes sont plus fortes en calcul que les hommes: elles sont 51,7 % contre 45,3 % pour les hommes du même âge à atteindre le niveau le plus élevé, ce qui est aussi le cas en lecture: 71,0 % par rapport à 62,2 % pour les jeunes hommes (Asselin *et al.* 1994: 5-115).

Les avancées sur le marché du travail n'impliquent pas automatiquement les mêmes gains dans la vie privée

Si les avancées des jeunes femmes sont évidentes dans le domaine de l'éducation et le sont de plus en plus dans le monde du travail, le sont-elles autant dans la vie privée? Les gains dans un secteur de l'activité humaine impliquent-ils des pertes ou une stagnation dans l'autre? L'histoire enseigne encore que les changements ne se produisent pas au même rythme dans l'ensemble des secteurs de la vie sociale. La forte présence des jeunes femmes sur le marché du travail témoigne d'un désir d'autonomie financière qu'elles ont assimilé au point qu'il modifie leur «image naturelle du monde» pour paraphraser Mannheim (1990: 53) à propos des effets de la socialisation. Selon les résultats d'entrevues effectuées au tournant des années 90, les jeunes femmes vivant en couple organisent leur budget de manière à partager les dépenses et non à dépendre de leur compagnon ou vice-versa (Gauthier 1994: 311). Selon des enquêtes de budget-temps, au sein des couples où les deux partenaires âgés de moins de 35 ans ont une activité rémunérée à l'extérieur, les femmes seraient 47 % à assumer seules les tâches ménagères comparativement à 69 % chez les couples où les partenaires ont de 45 à 64 ans (Marshall 1993: 30). D'après Langlois *et al.* (1990: 120), les jeunes couples seraient passés de la notion d'«aide» à la notion de «partage» des tâches domestiques.

Ces attitudes et ces acquis ne garantissent pas automatiquement un assouplissement des responsabilités domestiques, en particulier lorsque paraît l'enfant, soit au moment où le temps consacré aux activités domestiques fait un bond (Lefebvre, Merrigan et Rainville 1996: 39). Des choix professionnels et l'environnement conditionnent l'exercice de la maternité. Certaines statistiques recueillies en 1993 sont éloquentes de ce point de vue: la maternité continue d'avoir un coût. Les mères seules sont moins nombreuses en activité que les conjointes, en particulier lorsque leurs enfants ont moins de 5 ans. Elles connaissent des taux de chômage beaucoup plus élevés lorsqu'elles sont sur le marché du travail. Les conjointes, par ailleurs, sont proportionnellement plus nombreuses à travailler à temps partiel (Statistique Canada, dans Motard et Desrochers 1995: 108-109). Il faut ajouter au «coût professionnel» de la maternité celui qui est rattaché à la monoparentalité, en particulier chez les femmes moins scolarisées. Même si la garde des enfants par le père a tendance

à augmenter en fonction de l'âge des enfants, celle-ci était encore le fait de 77 % des mères en 1991 (Asselin *et al.* 1994: 2-45). Le coût de la maternité au regard de l'emploi aurait cependant tendance à diminuer. Les spécialistes du Bureau de la statistique du Québec font observer que, «contrairement à ce qui a toujours été véhiculé à partir des données transversales, les mères d'enfants en bas âge (moins de six ans) sont plus présentes dans le groupe des actives (78,4 %) que les autres mères d'enfants plus âgés (71,0 %)» (1994: 6-142). De meilleures conditions entourant la maternité et la garde des enfants favoriseraient ce choix, d'où l'importance d'améliorer l'accès aux services de garde des enfants d'âge préscolaire et scolaire dont le principe est reconnu sans qu'il soit adéquatement concrétisé.

Si les mères seules continuent de représenter la catégorie la plus nombreuse à s'inscrire à l'aide sociale, appelée maintenant aide de dernier recours, elles partagent avec d'autres ce record. Jusqu'aux années récentes, l'écart entre les hommes et les femmes à ce propos était très grand pour l'ensemble des âges (18-64 ans): en 1976, par exemple, 8,0 % de la population des femmes et 4,9 % de la population des hommes recouraient à l'aide sociale. Maintenant, la proportion est sensiblement la même pour les personnes des deux sexes (11,8 % pour les femmes et 11,1 % pour les hommes en 1994), mais pour un taux beaucoup plus élevé. Les femmes et les hommes de moins de 30 ans font grimper ces proportions. Entre 21 et 29 ans, 14 % des femmes et 13 % des hommes ont recouru à l'aide sociale (Ministère de la Sécurité du revenu 1995: 3-4), une présence disproportionnée par rapport au poids des jeunes sur la population totale. La présence à l'aide sociale des jeunes femmes et des jeunes hommes de 20 à 29 ans est quasi équivalente (52 % de femmes). Elle s'explique cependant de manière quelque peu différente. Les variations dans les taux sont plus importantes chez les jeunes hommes parce qu'ils sont davantage touchés par la conjoncture économique. Leur inscription à l'aide sociale suit de près les fortes poussées du chômage. Les jeunes femmes présentent des taux légèrement plus constants bien qu'elles soient, elles aussi, atteintes par les fluctuations de l'emploi depuis la fin des années 70. Leur inscription à l'aide de dernier recours est cependant davantage tributaire de la maternité. Ainsi, les femmes de moins de 20 ans requérant l'aide sociale sont principalement des mères sans alliance (Lemieux et Lanctôt 1995: 37-44). Les gains des jeunes femmes sur le marché du travail auraient ici leur contrepartie dans les changements survenus dans les modes de vie familiaux.

Une des conséquences de la multiplication des modes de vie familiaux, dont la monoparentalité et l'union libre, a souvent été de renvoyer aux femmes la responsabilité de l'enfant. C'est particulièrement le cas des maternités adolescentes. De plus, rien n'encadre la désunion et ne protège dans le cas de l'union libre, particulièrement fréquente chez les jeunes. Quant à la question du divorce, la législation et les règlements judiciaires laissent aussi trop souvent les unes et les autres sur des insatisfactions qui continuent de remettre en question les moyens de le régler, en particulier chez ceux et celles qui ont peu de marge de manœuvre: bas revenu chez le conjoint, éloignement du marché du travail chez la conjointe, par exemple. De nombreuses mères de famille monoparentale vivent le plus souvent dans la pauvreté matérielle. Les pères, par ailleurs, sont de plus en plus nombreux à se sentir privés d'une présence significative de leurs

enfants⁷. L'inverse existe, mais plus rarement. Y aurait-il d'autres accommodements qui rendraient le partage de la parentalité moins rigide? Les jeunes femmes et les jeunes hommes ont le défi d'inventer ce partage qui les sortira, elles et eux, de contraintes qui n'ont pas encore été complètement maîtrisées (Dulac 1993: 28), même avec des progrès sensibles dans la législation.

Comment les jeunes femmes perçoivent-elles ces enjeux? Se sentent-elles concernées par les défis qui ont animé la génération de leur mère? On peut supposer qu'ils ne seront pas les mêmes, les gains effectués sur le marché du travail et l'accès à l'autonomie financière ayant probablement contribué à une redéfinition des représentations des rapports hommes-femmes chez les jeunes. Malheureusement trop peu d'études permettent d'illustrer ces changements en train de se produire. Citons-en tout de même deux qui ne portent cependant que sur des petits nombres. Dans une publication du Conseil permanent de la jeunesse (1991: 38-46), on rapporte les propos d'un comité de travail sur le thème suivant: «Le féminisme nouveau: un humanisme». Quoi de plus éloquent que de laisser parler la rédactrice du résumé par quelques extraits qui décrivent ce que ces jeunes entendent par «humanisme»:

- «Le désir d'amélioration de la qualité de vie (vers un sain équilibre entre travail, famille, loisir, santé, etc.), serait justement ce point de jonction entre les femmes et les hommes» (1991: 43);
- «Il faut donc se débarrasser des modèles du féminin et du masculin. Nous désirons un décloisonnement total des rôles. Car si la femme est prisonnière de son image, l'homme l'est aussi de la sienne. Il ne doit plus être perçu comme seul pourvoyeur de la famille [...] La femme de son côté ne doit plus être la seule responsable du bien-être familial» (1991: 43).

Ces quelques phrases tirées d'un rapport plus long et qui mériterait d'être étudié attentivement indiquent déjà que les jeunes ont assimilé un certain nombre d'objectifs, en particulier quant à la définition des rôles, et veulent les intégrer à un meilleur équilibre dans les différentes sphères de la vie. Les jeunes ne veulent toutefois pas y attacher le caractère d'antagonisme perçu dans les revendications de la génération précédente. «Bien que les problèmes soient loin d'être réglés, nous en avons assez des confrontations», disent les jeunes, qui ajoutent plus loin: «Laissons de côté nos monologues respectifs pour aborder un dialogue constructif. La réconciliation entre hommes et femmes est urgente. Il nous faut redonner ses bases à une complicité qui ne pourra que faciliter un épanouissement collectif» (1991: 42).

Dans un mémoire de maîtrise en sociologie, l'auteure analyse quatorze entrevues, à propos du féminisme et de ses enjeux, effectuées auprès d'étudiantes âgées de 20 à 25 ans. Ces jeunes femmes qui mènent des études universitaires auraient une réaction pour le moins «ambiguë», selon les mots de

7. Des groupes et des individus sont de plus en plus nombreux à dénoncer ouvertement ce qu'ils nomment le «sexisme de la justice» envers les pères. Voir par exemple, cette «opinion» exprimée dans les pages du quotidien *Le Soleil* le 20 août 1996: «Les pères victimes du sexisme de la justice» (Levasseur: A-15).

l'auteure, devant le féminisme et ses revendications, principalement parce qu'elles «associent le terme au radicalisme» et parce que, pour elles, «le féminisme exclut les hommes, ce à quoi elles s'objectent avec vigueur» (Guindon 1996: sommaire). Il ressort de la plupart des entrevues que les jeunes femmes apparaissent conscientes de leur place dans la société et reconnaissent que maintenant ce sont les hommes qui ne savent plus comment se retrouver. Dans le spectre des opinions émises qui vont d'une adhésion à un féminisme assez radical jusqu'à celles que l'auteure résume sous l'appellation de «sexisme inversé», certaines jeunes femmes vont même jusqu'à remettre en question les programmes d'accès à l'égalité (1996: 70). Ces énoncés laissent entrevoir une lecture différente des défis à relever aujourd'hui. Les préoccupations des jeunes femmes pourraient être moins centrées sur les luttes à livrer sur le marché du travail et sur la mise en place des conditions qui en permettent l'accès, pour ne prendre que ces exemples les plus évidents. Les défis sont encore nombreux dans la vie privée et ne semblent pas se limiter pour elles à de nouvelles formes de partage mais, comme le rappelle le comité de travail réuni par le Conseil permanent de la jeunesse (1991), à une nouvelle forme de dialogue à l'intérieur de la vie de couple et aussi dans l'exercice de la parentalité, même lorsque celle-ci s'exerce sous des toits différents. Comment savoir si ces défis se situent ou non dans le prolongement de ceux qui ont été amorcés par leurs parents? Nous possédons encore si peu de données sur les choses de la vie privée, comme le souligne Renée Dandurand dans son bilan des études sur la vie familiale (1996: 44)!

Conclusion

Beaucoup d'études restent à faire. Ce bref exposé qui s'inspire d'une sociologie des âges en suggère plus d'une, à commencer par le fait de compléter le tableau des divers indicateurs qui permettent la comparaison entre les sexes. Plus encore, l'étude des stratégies des jeunes femmes pour assurer leur succès professionnel et pour combiner la maternité et le travail de même que les rapports de conjugalité sont encore peu explorés. Il serait aussi pertinent d'effectuer une comparaison internationale pour poursuivre, dans le champ de l'activité, l'observation de Baudelot et Establet sur la scolarisation, des différences nationales importantes étant signalées dans un récent rapport de l'OCDE (1995).

Pour illustrer la place que les jeunes femmes occupent actuellement dans notre société, j'ai choisi de m'en tenir au même type de données que celles qui servent à décrire l'ensemble de la population. J'ai retenu celles, encore incomplètes, qui désagrègent les données par groupes d'âge de façon à poser, dans le cas précis des jeunes, le problème de la quête d'égalité des femmes dans les différentes sphères de la vie dans un contexte qui ne la facilite pas. Sans avoir épuisé la liste des indicateurs qui auraient permis de mesurer le chemin parcouru, on peut dire que les jeunes femmes sont sur un élan qui les place en mobilité ascendante par rapport à leurs aînées. Elles ont encore beaucoup à gagner et ne l'ignorent pas. Les jeunes hommes, par comparaison, au mieux conserveront la position de leurs pères, mais ils seront probablement plutôt en mobilité descendante par rapport à eux si la tendance actuelle se maintient.

Cet exercice de repérage des données en fonction de l'âge invite ainsi à une certaine prudence dans l'étude des rapports de sexe. L'«effet de période» pose actuellement aux filles des défis qui ne diffèrent pas profondément de ceux des garçons. L'insertion professionnelle préoccupe autant les unes que les autres dans un contexte de précarité et de flexibilité de l'emploi. Comment bâtir son avenir lorsque l'emploi stable se fait de plus en plus rare et les contrats de courte durée de plus en plus nombreux? Les défis se posent à la génération elle-même devant des conditions sociales et économiques qui dépassent la capacité des femmes comme celle des hommes de les résoudre seuls.

Ce constat interpelle la société dans son organisation puisque les tendances actuelles pourraient conduire à un ressac. L'émergence d'un mouvement masculiniste inspiré par un sentiment de perte chez les hommes ne ferait que relancer dans l'autre sens le problème des inégalités femmes-hommes sans les résoudre et en durcissant les positions. La présente «période» est cruciale, non seulement en ce qui concerne les rapports de sexe, mais pour l'ensemble des rapports sociaux qui opposent un nombre de plus en plus important de groupes: les générations entre elles, le patronat promoteur de la flexibilité et le personnel qui se retrouve dans la précarité, les personnes seules, en particulier celles qui ont charge d'enfants, et les couples à deux revenus et, enfin, les groupes à l'intérieur d'une même cohorte. L'orientation actuelle du capitalisme, qui n'a plus de contrepartie régulatrice depuis l'effondrement du socialisme en Europe de l'Est et l'avènement de la mondialisation de l'économie, produit de plus en plus de travail et de moins en moins de postes d'emplois. L'entrée progressive mais rapide des femmes sur le marché du travail au cours des 30 dernières années n'a fait qu'accentuer le problème de pénurie. Verrons-nous surgir un nouveau mouvement social comme le mouvement ouvrier en son temps? Les jeunes femmes hautement scolarisées en seront-elles les protagonistes ou, trop occupées à assurer leur propre promotion, se feront-elles les alliées objectives de nouvelles inégalités en train de se produire?

En d'autres mots, les jeunes femmes d'aujourd'hui constitueront-elles une génération décisive? Il faudrait qu'elles renversent, comme les femmes des années 60 l'ont fait, certains paradigmes actuellement dominants. Cela pourrait signifier, dans leur cas, changer le système de valeurs qui leur semble partagé par la génération qui les précède. Les trop peu nombreux témoignages des jeunes femmes semblent indiquer qu'elles perçoivent l'objectif d'égalité entre femmes et hommes de la génération précédente comme une recherche d'identification des femmes aux rôles masculins et de relation de pouvoir entre hommes et femmes. De même, la dissociation entre l'activité professionnelle et la vie privée pourrait leur sembler dépassée, la recherche d'accommodements entre la profession et l'exercice de la parentalité faisant préférer, comme dans le cas de professions aussi prestigieuses que la pharmacie ou la médecine, par exemple, le régime du salariat à celui, pourtant plus lucratif, du cabinet privé. (Ce choix explique, même aujourd'hui, une part de la différence de revenus entre les hommes et les femmes les plus scolarisés.) Le renversement de perspective pourrait constituer la «marque» des jeunes femmes d'aujourd'hui dans la mesure où elles imposeront un ordre de valeurs différent de celui qui consiste à apprécier les gains des femmes uniquement à l'aune de la parité du revenu (ce qui est différent de la parité de rémunération), valeur rattachée de manière plus large à l'économisme de l'époque, ou d'un rapport de pouvoir où les règles de

hiérarchisation seraient définies par les caractéristiques des rôles et des statuts de l'autre sexe.

L'examen de quelques indicateurs où l'effet de la scolarisation constitue un apport positif pour les jeunes femmes ne signifie ni que tout est acquis ni que ces indicateurs résument tous les acquis. C'est plutôt une invitation à tenir compte des groupes d'âge dans les enquêtes à venir et à observer les changements en train de s'opérer chez les jeunes femmes.

Madeleine Gauthier
INRS--Culture et société

RÉFÉRENCES

- ALARIE, Marc, Daniel Gagné et Gilles Lévesque
1996 *Les PME au Québec. État de la situation, 1996*. Québec, Ministère de l'Industrie, de la Science et de la Technologie.
- ASSELIN, Suzanne *et al.*
1994 *Les hommes et les femmes : une comparaison de leurs conditions de vie*. Québec, Les Publications du Québec, Bureau de la statistique du Québec, coll. «Statistiques sociales».
- ASSOCIATION DES FACULTÉS DE MÉDECINE DU CANADA/THE ASSOCIATION OF CANADIAN MEDICAL COLLEGES
1983 *Canadian Medical Education Statistics. Statistiques relatives à l'enseignement médical au Canada*. Vol. 5. Association des facultés de médecine du Canada.
- AUDET, Marc
1995 *Qu'advient-il des diplômés des universités?* Québec, Les Publications du Québec.
- BAUDELLOT, Christian et Roger Establet
1992 *Allez les filles!* Paris, Seuil.
- BÉDARD-HÔ, Francine
1992 *Quand les choix débutent : rapport d'un sondage fait auprès d'élèves de 3^e, de 4^e et de 5^e secondaire*. Québec, Ministère de l'Éducation.
- BIRON, Joce-Lyne
1992 «Orientation professionnelle et quête d'équité pour les filles et les femmes», *Éducation et francophonie*, XV,1: 38-42.
- BOUCHARD, Pierrette, Renée Cloutier et Thérèse Hamel
1996 «La recherche féministe en éducation», in Huguette Dagenais, (dir.), *Science, conscience et action, 25 ans de recherche féministe au Québec*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage: 149-182.

BOUCHARD, Pierrette et Jean-Claude Saint-Amant

1993 «La réussite scolaire des filles et l'abandon des garçons : un enjeu à portée politique pour les femmes», *Recherches féministes*, 6, 2: 21-37.

BOUCHARD, Pierrette et Jean-Claude Saint-Amant

1996 *Garçons et filles, stéréotypes et réussite scolaire*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage.

BRAUNGART, Richard et Margaret Braungart

1989 «Les générations politiques», in Jean Crête et Pierre Favre (dir.), *Génération et politique*. Québec et Paris, PUL et Economica: 7-51.

CARPENTIER, Renée et Claire Turcotte

1988 *Les filles et les formations non traditionnelles : de l'intérêt mais beaucoup d'obstacles. Étude des facteurs pouvant limiter l'accès des filles aux formations traditionnelles*. Québec, Ministère de l'Éducation.

COALITION DE GROUPES D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE FÉMINISTES UNIVERSITAIRES

1995 «Filles et garçons dans le système d'éducation: les nouveaux mythes et la réalité. Mémoire soumis à la Commission des États généraux sur l'éducation», in *Les Cahiers du GREMF*, 12: 1-27.

COHEN, Gary L.

1996 «L'entrepreneuriat au féminin», in *L'emploi et le revenu en perspective*. Ottawa, Statistique Canada: 25-31.

COLLECTIF CLIO

1982 *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal, Quinze.

COLLIN, Johanne

1992 «Les femmes dans la profession pharmaceutique au Québec : rupture ou continuité?», *Recherches féministes*, 5, 2: 31-56.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

1996 *Des choix pour l'avenir, Avis du Conseil du statut de la femme*. Québec, Gouvernement du Québec.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

1995 *Profil de la pauvreté, 1993, Rapport*. Ottawa, Conseil national du bien-être.

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

1991 *Jeunes et société*. Québec, Gouvernement du Québec.

1993 «Dites à tout le monde qu'on existe...», *Avis sur la pauvreté des jeunes*. Québec, Gouvernement du Québec.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

1992 *Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités : des enseignements à tirer, Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la science*. Québec, Conseil supérieur de l'éducation.

DAGENAIS, Huguette (dir.)

1996 *Science, conscience et action, 25 ans de recherche féministe au Québec*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage.

DANDURAND, Renée B.

1996 «Entre la quête de l'autonomie et le maintien des liens familiaux», in Huguette Dagenais (dir.), *Science, conscience et action. 25 ans de recherche féministe au Québec*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage : 31-50.

DESROCHERS, Lucie

1993 *Femmes et pouvoir, La Révolution tranquille*. Québec, Ministère des Communications.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (DGEC)

1996 *La relance au collégial. Situation au 31 mars 1995 des sortantes et des sortants diplômés de l'enseignement collégial en 1993-1994: formations préuniversitaire et technique*. Québec, Ministère de l'éducation du Québec.

DUFORT, Jean-Pierre et Claude St-Germain

1995 *Statistiques de l'éducation: enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Québec, Ministère de l'éducation du Québec.

DULAC, Germain

1993 *La paternité: les transformations sociales récentes*. Québec, Conseil de la famille.

ELDER, Glen H. Jr.

1974 *Children of the Great Depression, Social Change in Life Experience*. Chicago et Londres, The University of Chicago Press.

GALLAND, Olivier

1991 *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. Paris, Armand Collin.

GAUTHIER, Madeleine

1994 *Une société sans les jeunes?* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

GAUTHIER, Madeleine et Lucie Mercier

1994 *La pauvreté chez les jeunes, Précarité économique et fragilité sociale*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

GUINDON, Geneviève

1996 *Les opinions et perceptions de jeunes femmes à l'égard du féminisme*. Mémoire de maîtrise. Montréal, Faculté des études supérieures, Université de Montréal.

HENRIPIN, Jacques

1989 *Naître ou ne pas être*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

KEMPENEERS, Marianne

1992 *Le travail au féminin. Analyse démographique de la discontinuité professionnelle des femmes au Canada*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

LANGLOIS, Simon *et al.*

- 1990 *La société québécoise en tendances 1960-1990*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- 1994 «Le niveau de vie des familles : déclassement et effet de génération», in Gilles Pronovost (dir.), *Comprendre la famille*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec : 17-30.

LE BOURDAIS, Céline et Hélène Desrosiers

- 1990 «Les femmes et l'emploi. Une analyse de la discontinuité des trajectoires féminines», *Recherches féministes*, 3,1 : 119-134.

LEFEBVRE, Pierre, Philip Merrigan et Bruno Rainville

- 1996 *L'utilisation du temps des hommes et des femmes dans les familles canadiennes et québécoises: une première analyse quantitative portant sur l'année 1992*. Rapport de recherche (miméo). Montréal, Université du Québec à Montréal.

LEMIEUX, Nicole et Pierre Lanctôt

- 1995 *Commencer sa vie adulte à l'aide sociale*. Québec, Ministère de la Sécurité du revenu.

MANNHEIM, Karl

- 1990 *Le problème des générations*. Paris, Nathan (1^{re} édition en allemand: 1928).

MARSHALL, Katherine

- 1993 «Les parents occupés et le partage des travaux domestiques», in Statistique Canada, *L'emploi et le revenu en perspective*. Ottawa, Statistique Canada, cat. n^o 75-001F : 25-33.

MICHEL, Pierre

- 1995 *La relance au secondaire en formation professionnelle. Le placement au 31 mars 1994 des personnes diplômées de 1992-1993*. Québec, Ministère de l'éducation du Québec.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU

- 1995 *Profil des femmes inscrites à l'aide de dernier recours*. Québec, Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE

- 1995 *Stratégies du Québec pour les femmes. Bilan, constats, perspectives, 1985-2000*. Québec, Gouvernement du Québec.

MOTARD, Louise et Lucie Desrochers

- 1995 *Les Québécoises déchiffrées. Portrait statistique*. Québec, Les Publications du Québec.

NEATBY, Herbert Blair

- 1975 *La grande dépression des années '30*. Montréal, La Presse.

OECD/OCDE

- 1995 *Historical Statistics*. Paris, Organisation de coopération et de développement économique.

RAVANERA, Zenaida R.

- 1995 «Portrait de la vie familiale des jeunes adultes», in Roderic BEAUJOT *et al.*, *La famille au long de la vie*. Ottawa, Statistique Canada, cat. n° 91-543S, hors série : 9-39.

STATISTIQUE CANADA

- 1982 *Moyennes annuelles de la population active 1981-1988*. Ottawa, Statistique Canada, cat. n° 71-529.
- 1992 *Moyennes annuelles de la population active 1989-1994*. Ottawa, Statistique Canada, cat. n° 71-529.
- 1992 *La population active*. Ottawa, Statistique Canada, cat. n° 71-001.
- 1994 *Gain des hommes et des femmes en 1994*. Ottawa, Statistique Canada, cat. n° 13-217.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle

- 1996 «L'apport des travaux féministes à l'économie du travail et de l'emploi», in Huguette Dagenais (dir.), *Science, conscience et action, 25 ans de recherche féministe au Québec*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage: 73-92.

VIOLETTE, Michèle

- 1995 *La formation professionnelle au secondaire: une formation sans les jeunes?* Québec, Gouvernement du Québec.